



Les participants à la réunion du 9 février.

Le [CESIR](#) est désormais porté par un statut d'association loi 1901, déclaré en préfecture de Charente-Maritime en novembre 2014. Comme son intitulé l'indique, ce conseil est un groupe de réflexion, voire une force de proposition, qui étudie des sujets d'ordre économique, social, culturel, sportif... à partir des préoccupations de la vie permanente sur l'île de Ré. Les habitants permanents et secondaires de l'île de Ré, peuvent participer activement à ses travaux, à la réalisation de dossiers, et apporter leur expertise dans leurs domaines de compétences. Cela dans l'intérêt général et en toute indépendance.

« Le vivre ensemble » au centre des thématiques retenues

La vingtaine de participants à la réunion du lundi 9 février au Bois-Plage ont fait connaissance dans un premier temps. Certains se connaissaient, d'autres non, mais de nombreuses expertises composent le groupe qui entoure le Président Michel Terrasson. Professeurs d'université, de collège, ingénieurs, techniciens de haut-niveaux, juristes, anciens élus, retraités et actifs, et autodidactes partagent leurs connaissances et expériences pour mieux comprendre la société rétaise et servir son évolution. Et tout le monde peut y participer.

Des thèmes de réflexion et des actions

Proposée par les membres présents, la liste des thèmes de travail n'est pas limitative. Des dossiers prioritaires peuvent être pris en compte. Le travail s'effectue en groupe spécialisé conduit par un référent et les conclusions font l'objet d'un débat en séance plénière. Les thématiques retenues sont variées : la problématique de l'eau sur l'île de Ré et les bassins d'irrigations, le tourisme en ailes de saison, la mutualisation des équipements sportifs, les bouchons du pont, bien vieillir sur l'île de Ré, l'offre estivale de transport, la question de l'emploi sur Ré ... autant de réflexions qui mobiliseront les groupes de travail dans lesquels chacun peut participer en fonction de ses centres d'intérêts. Côté premières actions, « le café citoyen » initié par Didier Guyon, proposera régulièrement des rencontres animées par des modérateurs dans un cadre convivial, avec la participation d'un expert sollicité en fonction du thème abordé, historique ou en prise avec l'actualité. Il sera présenté et annoncé par voie de presse.

Pédagogique et civique

Le CESIR n'est pas le « café du commerce » avec « Y'a qu'à, y faut que. ». La démarche se veut constructive, réaliste, raisonnée, argumentée pour être exploitable. Cela nécessite un travail personnel et collectif à conduire, avec la volonté d'aboutir à des propositions ou des mises en perspectives d'actions, avec une vision claire de l'avenir de l'île de Ré. Le président Michel Terrasson s'est rapproché de la coordination régionale et est attentif à la réforme territoriale portant création de la grande région Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin au sein de laquelle s'inscrira l'île de Ré.

Michel Lardeux